L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 15 JUIN 1881. 54me Année.

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI, 15 JUIN 1881.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN

Par Hooy & O'Connor, au No 317 rue Liberty, meubles de maison.

LES DEUX SECTIONS.

Il commence à être évident pour tout le monde que la révolution, accomplie par la guerre dans les institutions du Sud, a été moins désastreuse pour le Sud que ne l'espéraient les politiciens du Nord qui avaient conspiré la ruine des Etats esclavagistes. On pourrait pardonner à ces politiciens tout le mal qu'ils ont fait au Sud si on était convaincu que leur agression avait pour motif le bien de l'humanité et l'établissement réel de la liberté pour tous les hommes, noirs ou blancs, sans exception. Ce but eut été respectable, et ceux même qui étaient le plus intéressés au maintien de l'esclavage n'auraient pu s'empêcher de rendre hommage à l'esprit tout chrétien des émancipateurs. Jefferson Davis a reconnu lui-même la partie noble de leur tâche, et il y rend encore plus hommage aujourd'hui en disant dans son histoire qu'il a écrite avec un style qui restera comme un monument d'instruction pour la postérité, qu'il ne voudrait rien faire au monde pour réédifier ce que la guerre a détruit. Nous disons la même chose et tout le Sud en dit autant.

Mais on voit aujourd'hui que ce n'était pas précisément pour ce noble but que le Nord avait pris les armes. Le Nord en avait un autre qu'il ne proclamait pas et pour cause. Si ceux qui attaquaient le Sud eussent avoué, par exemple, que la rivalité politique de cette section du pays était le véritable objet de la guerre, et qu'ils voulaient détruire cette rivalité afin de n'avoir jamais plus à la craindre, ils eussent trouvé bien peu de partisans et la guerre eut été impossible. La vérité est que le Sud ne les embarrassait pas avec ses institutions; il les embarrassait d'autant moins que les esclaves, ne votant pas, privaient le Sud d'une partie de sa représentation dans les assemblées fédérales.

Mais c'était la cohésion morale du sud qu'ils voulaient détruire, cette cohésion qui obligeait éternellement les candidats présidentiels à conformer leurs principes à ceux d'une population, inférieure en nombre, mais qui était devenue, pour ainsi dire, invincible en politique par l'unanimité des sentiments qui l'animaient. Les ennemis du Sud pensaient que le meilleur et même le seul moyen de briser cette cohésion était de détruire l'intérêt qui l'entretenait; de là leur conspiration contre l'esclavage, conspiration qui n'avait rien de saint pour les meneurs, pour les chefs, pour les ambitieux de cette école d'abolitionistes.

Tout cela est connu aujourd'hui, et nous n'avons pas la prétention d'éclairer nos lecteurs qui en savent tout autant que qui que ce soit à ce sujet. Mais les faits n'en sont pas moins bons à étudier, particulièrement les faits survenus après la guerre, et qui mettent en lumière des choses restées obscures et que nul homme sensé ne saurait nier sans faire tort à sa considération personnelle. La rivalité politique n'a pas été détruite; loin de là; pour le Nord elle en est plus redoutable qu'auparavant, et sans la fraude le Sud eut triomphé il y a cinq ans dans les élections présidentielles. En 1876, si l'on eut respecté le droit de suffrage, dont les Républicains font tant de bruit, c'est Tilden qui eut été président des Etats-Unis à la place de Hayes. Conkling l'avoue hautement et Grant est bien près de l'avouer lui-même, Grant sous les auspices, on peut dire sous la protection duquel, la fraude put être commise avec impunité. Les hommes de parti se brouillent quelquefois entre eux. Grant est l'ami de Conkling qui en veut à Garfield, et Hayes en veut à Conkling qui déclare qu'à la place de Hayes il n'eut pas voulu d'une présidence achetée au prix de tant de turpitudes. Par conséquent Grant en veut à Garfield et à Hayes qui le soutient. Ces animosités particulières nous intéresseraient assez peu, si nous n'y trouvions de grandes raisons d'espoir pour le parti démocrate, qui, en dépit de quelques fautes légères de tactique parlementaire, n'a au moins jamais fait tache à l'histoire des Etats-Unis. Le parti républicain n'en peut dire autant.

Le parti républicain est donc bien loin d'avoir atteint son but, et ce Sud, qui a toujours été pour lui un épouvantail, se relresse plus redoutable qu'avant la guerre. Il n'a plus d'esclaves mais il les a gardés comme travailleurs et même comme fermiers, grangers ou propriétaires. Leurs travaux produisent beaucoup, et si leurs bras grossissent les récoltes du Sud, leurs suffrages en grossissent le vote, et sous ces deux rapports les républicains y ont perdu beaucoup. L'émancipation des travailleurs et la division et la subdivision des terres attirent au Sud non-seulement les émigrants européens mais encore les agriculteurs de l'Ouest, et tous ces nouveaux colons, établis sous notre latitude, en épousent les intérêts et confondent leurs votes avec les nôtres dans tout collège électoral convoqué pour des affaires de comté, de ville, d'Etat ou de fédération. De là, la reconstruction politique de ce grand parti démocrate, dont l'extermination fut pourtant le premier rêve des conspirateurs.

Mais la reconstruction va plus loin que la politique, et le nouveau Sud fait échec aujourd'hui aux conspirateurs manufacturiers ou commerçants. Ce tarif pour le maintien du quel, le parti républicain était prêt à rompre toute espèce de lances, ce tarif sera bientôt soutenu par le Sud lui-même, par le Sud qui est nécessairement obligé de conformer ses allures avec les événements. Il n'est pas assez fou pour se cabrer contre les faits accomplis et pour ne pas reconnaître que le principe de protection, invoqué pour les industries du Nord, est aussi très bon pour protéger les siennes. Le Sud, en devenant manufacturier, devient protectioniste lui-même. Ce n'est pas là de la politique, mais c'est encore de la cohésion, de cette cohésion à laquelle le parti républicain voulait mettre fin. Par la guerre ou nonobstant les suites de la guerre, le Sud a trouvé le moyen de conserver et même d'agrandir ses exploitations agricoles en n'employant qu'une partie de ses travailleurs; il a donc été forcé de chercher le moyen d'occuper les autres en fondant des manufactures. Ces manufactures fleurissent déjà dans trois Etats, la Georgie, la Caroline du Sud et l'Alabama; bientôt elles fleuriront dans le Mississippi, où une fabrique immense de coton fait l'admiration de tous ceux qui vont la visiter. Cette fabrique en fera beaucoup d'autres, et nous pouvons ranger ces Etats parmi ceux auxquels le système de protection ne peut pas faire de mal.

Ici, en Louisiane, nous avons à protéger nos sucres, nos huiles, et nous aurons bientôt à protéger nos fabriques de coton, de soie, de laine et de meubles. La Californie a à protéger ses vins, ses eaux-de-vie et ses liqueurs; St-Louis, Cincinnati et Pittsburg ont à protéger leurs industries minières ou leurs productions métallurgiques; il est bien peu de localités qui n'ait à protéger quelque chose. Il n'y a donc vraiment plus d'antagonisme de section à l'égard du tarif, et le Sud peut aisément faire au Nord le sacrifice de son ancien principe sur l'autel de la patrie industrielle, autel qui, selon toute apparence, sera incessamment le sien. Mais c'est là justement ce qui met le parti républicain dans l'embarras. Tout en disant, dans le principe, que l'émancipation des esclaves ferait au Sud plus de bien qu'elle ne lui causerait de mal, il n'y croyait pas, et, dans son for intérieur, il est certain qu'il espérait le contraire. Sa conviction était que le Sud ne se relèverait jamais d'un pareil bouleversement et qu'il resterait, lui parti républicain, le triomphateur politique et le maître souverain de toutes ces ruines.

Cette illusion est tombée; le Sud se relève. En politique, il est redevenu puissant, plus puissant qu'avant la guerre, ce qui s'explique par l'adjonction des noirs à la classe électorale et par l'agrandissement de la représentation nationale, et, en outre, il sera bientôt le rival du Nord, et le rival heureux, par le développement de l'industrie et du commerce. Le parti républicain était loin de s'attendre à un revirement de cette nature, et nous concevons qu'il cherche encore le moyen de dominer une section dont il a eu le malheur de ne pas admettre l'importance depuis un demi siècle. Le parti républicain y a gagné vingt ans de règne, mais ces vingt ans semblent avoir passé comme un jour; le Sud n'y a pas péri; son monde lui est resté; ses avantages naturels lui sont restés aussi, et voila que les capitalistes du Nord lui fournissent des fonds pour sillonner de chemins de far ses solitudes, et voila que les Etats de l'Ouest eux-mêmes prennent sous leur protection l'amélioration de la navigation du Mississipi dont ils éprouvent encore plus le besoin que nous ne l'éprouvons nous-mêmes. En sorte que la section du Sud est parfaitement devenue l'égale de l'autre.

La dette de Memphis.

Le jugement de la cour suprême du Tennessee n'est pas tout à fait aussi mauvais qu'il nous avait paru l'être tout d'abord sous la rubrique télégraphique. Mais il est plein de contradictions et après tout, on ne sait pas précisément qu'elle en est la portée. La cour suprême dit en premier lieu que c'est une grande question que celle de savoir si une législature peut retirer le pouvoir de taxer pour dettes antérieurement contractées et elle ne tranche pas cette question.

Sous ce premier rapport, elle est plus consolante pour les débiteurs publics de Memphis que nos cours ne l'ont été pour les débiteurs publics de la Nile-Orléans. Nos cours de tous les degrés ont non seulement mis de côté les lois mais encore la constitution, et loin de retirer le pouvoir de taxer, elles ont taxé elles-mêmes au-delà de toutes les limites.

Mais si la Cour Suprême du Tennessee ne taxe pas, elle dit que le créancier doit avoir le moyen de faire triompher son honnête demande. Alors, de quelle manière? La Cour ne l'indique pas, et si elle ne l'indique pas, attend-elle qu'une cour inférieure l'indique mieux qu'elle? Décider que le Receveur du District de Shelby a les mêmes obligations que l'ancienne municipalité de Memphis et qu'il est responsable des dettes valides, ce n'est pas donner le moyen d'agir contre lui, et, quant à la Législature, si elle ne fait aucune allocation spéciale, il faudra que le créancier subisse son refus ou son inaction tout en espérant que plus tard la Législation changera.

Cette déduction d'idées, passablement contradictoires, n'inquiètera pas beaucoup les débiteurs contribuables tant que la Législature voudra bien les protéger et sa détermination parait bien prise à cet égard, car dans une première session, elle supprime la municipalité de Memphis et dans une session subséquente, elle réduit des trois quarts l'ancienne dette en la convertissant. Une nouvelle Législature fera-t-elle mieux? Ce n'est pas supposable. Les Législatures de l'Etat du Mississippi ont été obsédées bien souvent; elles le sont encore aujourd'hui et cependant jamais elles n'ont voulu revenir sur leur première résolution. Les dettes du Mississippi, jugées impures, ont été effacées pour toujours du rôle des contribution publiques. Il est probable que la Législature du Tennessee en fera autant pour les dettes de Memphis qui sont encore plus impures puisqu'elles viennent du gouvernement radical.

Toutefois, la Cour Suprême du Tennessee revient en dernier lieu sur sa formule première et dit en concluant que le district de taxe de Memphis est le successeur de l'ancienne corporation sous un nom nouveau, et qu'un procès pendant contre cette ex-municipalité peut être poursuivi contre le nouveau régime jusqu'à ce qu'il en résulte un jugement. A tout prendre nous pensons que les boursiers se sont trop pressés d'agir et que les bons à prime se ressentiront des hésitations et des doutes de la Cour Suprême du Tennessee.

Nous remercions M. Arpad Haraszthy, propriétaire de la célèbre fabrique de champagnes californiens, d'une fort intéressante brochure intitulée "First Annual Report of the Board of State Viticultural Commissioners" qui a trait à la culture de la vigne en Californie. L'ouvrage est volumineux; il sort des presses de MM. Edward Bosqui & Co., cor. Clay and Leidesdorff streets, San Francisco. Un sommaire du travail de la commission du phylloxera de l'Académie Française des sciences l'accompagne. M. Arpad Haraszthy, dont le nom figure en tête de ces quelques lignes, est le président du bureau, qu'une loi spéciale de la Législature a créé en avril 1880.

La malle vient de nous apporter les "Annales religieuses et littéraires de l'Œuvre de Notre Dame des Victoires à Boston, Etats-Unis d'Amérique, paraissant le 8 de chaque mois, avec l'approbation de Mgr l'Archevêque." Se vend au profit de l'Œuvre de Notre Dame des Victoires. Prix de l'abonnement annuel, Etats-Unis et Canada, $1. S'adresser au Boston Post Office Box 3285.

Porc américain.—Nous avons reçu une brochure contenant le résultat de l'enquête faite sous l'autorité du Département d'Etat des Etats-Unis. Nous en rendrons compte.

Vins.—MM. Bassetti & Xiques, rue Decatur Nos. 67 et 69, viennent de recevoir par le navire Léopold & Marie de Bordeaux, une large consignation de vins de toute sorte, des crus les plus célèbres et de tout prix; ils ont reçu aussi des vinaigres de Castel, des Cognacs de 1865, de l'Absinthe, du Kirsh, de la Chartreuse jaune et verte et maints autres articles sur lesquels nous appelons l'attention des amateurs.

La maison P. Werlein doit l'accroissement de sa réputation à l'immense supériorité des instruments qu'elle recommande. [illegible] ... M. Werlein vient d'en recevoir un grand nombre, et invite ses clients à venir les voir, que ceux-ci veulent acheter ou non.

Cour Suprême.—Les honorables juges de cette cour sont maintenant à Monroe, où ils siégeront selon toute probabilité jusqu'au 1er de juillet. Partis samedi le 4 à bord du steamer Hanna Blanka, ils sont arrivés mardi soir, 7 du courant. Une des premières décisions qui seront rendues sera sans doute celle relative à l'affaire de la taxe, décidée récemment par le juge Tissot.

Louisiane.

Nous lisons dans le *Meschacébé* de St.-Jean Baptiste, du 11 juin:

Il n'a pas plu cette semaine malgré l'amoncellement des nuages. Pourtant si certains planteurs ont assez de pluie il y en a d'autres qui n'en ont pas eu du tout et qui en ont grand besoin. Saint-Médard lui-même, ce vieux pleureur, a été calme et souriant cette année. Sera-ce quarante jours de sec, comme des gens le croient? Espérons que non, car les cannes qui n'ont pas encore eu de pluie souffrent et ne profitent plus. Quant au maïs, il a bonne sève.

—Nous sommes heureux d'apprendre à nos paroissiens que la foire du père Badoil au profit de l'Eglise St-Pierre s'ouvrira samedi prochain, 18 courant et durera jusqu'au lendemain soir. Nous espérons que les citoyens de St-Jean-Baptiste se porteront en foule à cette foire, dont le but est des plus louables, et contribueront à en assurer le succès d'une façon éclatante. Les nobles efforts du père Badoil sont, nous n'en doutons pas, pleinement appréciés, et chacun voudra prendre part à la fête qu'il organise.

—Deux décès à enregistrer sur la rive droite cette semaine: celui de M. Clairville Webre, âgé de 57 ans, mardi, à une heure du soir, après une longue maladie, et celui de Mme Valcourt Songy, âgée de 62 ans, mercredi à 5 heures du matin. Mme Songy est morte subitement.

Dans le *Marksville Review*, paroisse Avoyelles, du 11 juin:

De tous les côtés nous viennent des nouvelles de la récolte et on nous la représente toujours de plus belle en plus belle. Nous sommes obligés de croire tout ce que nous en entendons dire, parce que nous avons eu occasion pendant la semaine, de voir plusieurs champs de maïs et de coton, et réellement nous n'avons jamais vu une aussi belle apparence. Si le temps se montre toujours aussi favorable, qu'il a été depuis le commencement du printemps, nous pouvons compter sur une récolte extraordinaire. Nous avons encore eu une bonne pluie mardi dernier.

Les affaires sont très calmes dans le village depuis quelques jours.

—La Rivière Rouge à Ware's Landing, d'après ce que nous dit le Dr Ware, est sur le *stand*—stationnaire. Le Bayou des Glaises baisse.

—Monseigneur l'Evêque F. X. Leray est arrivé parmi nous lundi dernier.

—L'élection d'un maire et des aldermen a eu lieu samedi dernier; les personnes suivantes ont été élues: A. L. Barbin, maire; H. C. Edwards, G. L. Mayer, Eugène Ingouf, A. J. Ducoté et A. M. Grémillion, aldermen.

—M. Edmond Tassin, du Bayou des Glaises, a tué, la semaine dernière, sur la Rivière Noire, un ours d'une grosseur terrible. Nous avons vu l'une des pattes de cet animal; elle mesurait bien 7 pouces de large, et nous pouvons d'après cela, nous former une idée de la grosseur. M. Tassin nous dit que le gras autour de son corps mesurait six pouces d'épaisseur.

Tunisie.

Nous extrayons ce qui suit d'une correspondance adressée au journal *Le Temps*:

Nous avons trouvé des moissons de toute beauté; des pentes couvertes de forêts de chênes-liège et de chênes zéens d'une rare grandeur; deux mines de plomb argentifère reconnues, et que la barbarie des habitants a seule empêché d'exploiter jusqu'à présent; d'autres produits miniers dont la valeur n'a pu, il est vrai, encore être étudiée, constituent des richesses de la nature la plus palpable.

Si, comme l'indiquent les préparatifs d'une marche vers le nord, le plan de campagne comporte l'occupation successive de toutes les crêtes des montagnes kroumirs, il serait bon de trancher immédiatement cette question de l'annexion, afin de tirer tout le parti possible des fatigues de nos soldats. Aujourd'hui, avec l'écrasant déploiement de force qui terrifie les Kroumirs, tout nous est facile chez eux. Jamais pareille occasion ne se représentera. Telle est l'opinion que j'entends continuellement exprimer autour de moi.

En attendant que le gouvernement décide si les Kroumirs deviendront sujets français ou non, notre ami Bou Ghanem continue sa propagande. Avec l'interprète de la brigade, un arabisant des plus distingués, qui a montré, le 31 mars, qu'il est aussi un officier courageux, M. Baruch, qui me traduit la conversation, je me plais à aller l'entendre le soir pérorer devant les muletiers Selloul que nous avons réquisitionnés après avoir accepté leur soumission.

Ils sont accroupis en rond autour du feu de bivouac, le rouge reflet des flammes fait briller comme des casseroles de cuivre leurs têtes bronzées. Et Bou-Ghanem, triomphant, le verbe haut, l'œil insolent et le sourire dédaigneux, parle sans relâche, questionnant et se répondant à lui-même quand on ne lui répond pas:

—Faites-vous Français, vous serez riches. Vouloir faire fortune à Tunis, autant vouloir tirer de la poix d'un navet. Savez-vous combien un lieutenant y touche?

—Manarf. (Je ne sais pas.)

—Seize francs! Et moi qui ne suis que le chaouch du bureau arabe de la Calle, j'en touche cinquante-deux. Il vaut mieux être Français, n'est-ce pas?

—Nam! [Oui.]

—Et combien vos cheiks touchent-ils? Rien du tout!

—Tolahak. [C'est vrai.]

—En France ils ont dix pour cent sur les impôts. Il vaut mieux être Français.

—Nâm.

—En France, le cadi rend la justice aussi équitable qu'une balance. Et vous, quand vous cherchez un juge, on ne vous demande pas: As-tu raison? mais: Combien me donnes-tu. Celui qui a le plus de douros est toujours celui qui gagne le procès. Est-ce vrai?

—Nâm.

—Faites-vous donc Français. Et alors l'or vous viendra si abondant que vous ne saurez d'où il vient. Vous pourrez acheter un tas de choses dont vous ne savez même pas le nom. Vous aurez du savon et vous pourrez décrasser vos femmes. Elles en ont terriblement besoin.

—Nâm, disent doucement les Selloul à cette raillerie ingénieuse.

—Nâm! nam! disent-ils toujours, mais ils ont des figures qui ne me reviennent guère. Quels regards louches!

Un comble.—Ceci pourrait s'intituler le comble de l'amour de l'art.

Un photographe de Lyon possède, du côté de Monchat, une petite maison, entourée d'un petit jardin,—*aurea mediocritas*,—où il va se reposer parfois, et étudier aussi les secrets de son art.

Pendant qu'il dormait du sommeil du juste, des cris de: "Au feu! au feu!" le réveillèrent en sursaut. Il se lève précipitamment: un incendie est en train de dévorer un petit pavillon situé au fond du jardin, et contenant ses instruments de travail et de pose.

Enfoncer la porte, saisir son objectif et ses accessoires, fut l'affaire d'une seconde. Puis, comme la foule accourue, se préparait à sauver les meubles qui garnissaient le pavillon, le photographe, qui avait préparé rapidement ses instruments, les arrête par un formidable: "Ne bougeons plus!" et calme comme un dieu, photographie le théâtre de l'incendie, qui était alors dans toute son horreur.

—Une belle phrase du *Pays*:

"La hâblerie démocratique nous met déjà au niveau des républiques de l'Amérique du Sud. Elle se voue aux charlatans en attendant qu'elle se jette, par dégoût et par vengeance d'elle-même, dans les bras d'une épée libératrice."

Vous voyez d'ici le curieux spectacle d'une épée ouvrant ses bras pour recevoir la hâblerie démocratique. Tableau!

L'image est heureuse autant que hardie!

L'anniversaire de Calderon.

L'Espagne fête l'anniversaire de son grand poète Calderon de la Barca, mort il y a 200 ans.

Les fêtes organisées à Madrid ont été magnifiques. La presse française y était représentée par de nombreux journalistes. Le conseil municipal de Paris était représenté par son président. Nous publions ci-après deux dépêches donnant quelques détails sur cette imposante solennité:

Madrid, 27 mai, 10 h. 30, soir.

La cavalcade historique organisée à l'occasion du centenaire de Calderon a dépassé l'attente générale. Madrid n'avait pas encore vu, dans ce siècle, de procession civique aussi importante organisée par l'initiative privée, sans le concours de l'Etat. Le gouvernement s'est borné à fournir les troupes et la police, qui n'ont pas toujours réussi à contenir la foule immense massée sur les trottoirs et la chaussée sur une étendue de plus de cinq kilomètres.

Nos plus belles rues s'étaient pavoisées et décorées spontanément comme dans les fêtes politiques.

La cavalcade organisée par la municipalité et à laquelle ont pris part les corps savants et littéraires, l'armée et la marine, l'Université, des députations des colonies, les arts et métiers et les corporations ouvrières, a offert le spectacle original des costumes, des uniformes, des armes et de la cavalerie de l'époque de Calderon.

On y voyait des gardes civiques et des arquebusiers de la Sainte-Hermandad, des alguazils, des hérauts d'armes, des huissiers-massiers et des marins du dix-septième siècle; quinze chars allégoriques, douze musiques, un orchestre d'étudiants vêtus à la mode du temps de Calderon; mille bannières ou étendards avec des inscriptions ou devises de circonstance, et 7,000 personnes de tout rang formant un cortège immense à la tête duquel se trouvaient l'alcade et les autorités civiques.

Le défilé était terminé au coucher du soleil.

Ce soir, tout Madrid est illuminé jusque dans les quartiers les plus reculés.

La retraite militaire aux flambeaux a été ajournée à dimanche.

—On mande de Madrid le 27 mai:

"Le cortège en l'honneur de Calderon a été magnifique et favorisé par un temps superbe. L'ordre s'est admirablement maintenu. Le défilé a duré deux heures.

"Les journalistes étrangers avaient une tribune spéciale. Les journalistes espagnols et portugais faisaient partie du cortège: ces derniers ont été chaleureusement acclamés, ainsi que les étudiants portugais.

"Quatorze carosses portaient des notables vêtus de costumes du dix-septième siècle.

"Après avoir déposé des couronnes au pied de la statue de Calderon, le cortège a défilé devant le Palais-Royal, où se tenaient toute la cour et tout le corps diplomatique. Puis tout le monde s'est dispersé.

"Le président du conseil municipal de Paris, répondant aux félicitations que lui adressaient les membres de la commission des démocrates fédéraux, a exprimé le regret de ne pouvoir leur répondre en espagnol et les a vivement remerciés de leur cordiale visite. Il a ajouté:

"Nous représentons ici, mon ami M. Hattat et moi, la Ville de Paris qui a voulu que nous assistions aux fêtes de Calderon, l'inspirateur de Corneille et de Molière. Nous ne voulons pas faire de politique en Espagne; nous sommes républicains, et chaque pays doit s'occuper de ses affaires. Nous faisons des vœux pour l'union de l'Espagne, de l'Italie et de la France, car nous sommes persuadés que l'alliance des races latines peut assurer la paix en Europe et faire prévaloir l'ère de la civilisation dans le monde."

Le centenaire de Calderon.—On ne dira pas que le moment manque de "littérature." "L'association littéraire internationale" a célébré hier le centenaire de Calderon, à l'Odéon, devant l'ambassadeur d'Espagne et l'ex-reine Isabelle. On a écouté une conférence très nourrie de M. Pagès, des fragments de comédie et d'opéra, et on a regardé danser des Aragonaises. C'est une façon comme une autre de rendre hommage au génie. Il faut féliciter les promoteurs de ces cérémonies, car, en France, nous ignorons décidément un peu trop les chefs-d'œuvre des littératures étrangères. Si nous étudiions un peu les génies exotiques, comme les étrangers étudient notre Molière, nous ne nous en trouverions pas plus mal.

La Russie.

Les temps sont proches en Russie. La fermentation s'accentue chaque jour; le mécontentement est général et l'agitation se répand dans les villages. Les dernières intelligences s'éveillent, chacun se plaint, interroge; chacun se lève, regardant l'avenir et se fabriquant une arme—comme machinalement dans l'attente d'un Inconnu que nul ne distingue encore, mais dont tous entendent l'appel.

La Russie est mûre pour le Progrès: que la Révolution éclate aujourd'hui ou dans dix ans, elle est prête; le peuple est debout.

Eh! ceci est éternel! Les même causes produisent les même effets. La monarchie pressurant le peuple, par la cravache, Bastille et Potence, engloutissant toutes les richesses de la nation, gorgeant d'or sa bande de courtisans et de courtisanes, affolée de prodigalités, de débauches, d'éblouissements dans la soulerie de sa toute puissance, la monarchie doit fatalement aboutir à la ruine, la faillite et la famine. Alors, ce jour-là le peuple se lève et elle croule.

C'est absolu.

Aujourd'hui, l'état financier de l'empire touche à la banqueroute. Aujourd'hui le peuple russe se nourrit d'une farine qu'il produit en pulvérisant des écorces d'arbres.

En 89 nous mangions des racines.

Le désarroi dans le gouvernement n'est pas moindre. Comme en 89, la monarchie d'Alexandre III ne peut faire un mouvement sans tomber dans un abîme: soit la banqueroute, soit la Révolution.

Ainsi voici un exemple:

Il existe en Russie un droit de mouture que perçoit l'Etat et qui pèse surtout sur la population pauvre.

Par l'annulation de ce droit, l'Etat perdra 32 millions.

Le budget ne permettant pas une déduction de recettes, le vide causé par l'annulation des droits sur la mouture sera comblé par une augmentation de l'impôt sur le sucre et sur l'esprit-de-vin, à raison d'un "kopec" par mesure, ce qui produira 70 millions pour l'Etat.

Maintenant, il faut le dire, les consommateurs d'alcool se recrutent surtout dans la pauvre population; c'est donc elle qui paiera les 70 millions.

Les troubles commencent.

Sous prétexte de fanatisme, on massacre ceux qui possèdent la fortune publique.

En 89 nos juifs étaient les fermiers généraux, les détenteurs du blé.

Pourtant encore le peuple a un reste de vieux respect pour la cravache; dès que l'autorité intervient même dans les campagnes les plus furieuses, les troubles cessent—bien que, fait à noter, la gendarmerie laisse faire.

Mais soyez-en sûr, ceci n'est qu'un acheminement - après les juifs viendront les propriétaires, les nobles, les seigneurs, les riches, et du jour où les paysans auront perdu ce reste de crainte du fouet, alors la Révolution sera accomplie.

Et comme pour compléter la ressemblance. Il y a à la cour parmi les grands, les réactionnaires la même légèreté, la même inconscience du gouffre. La presse conservatrice loin de voir le danger qu'il y a à donner à un peuple mécontent, sinon l'habitude de la violence les émotions sauvages du sang répandu, du moins le sentiment de sa force, la presse conservatrice pousse le paysan au massacre des juifs.

Dans un article sur ce thème "Byt ili ne byt" (Etre ou ne pas être) le NOUVEAU TEMPS change ce dicton en "Bit ili ne bit" (battre ou ne pas battre), et déclare finalement parlant des juifs qu'il vaut mieux battre. Un manifeste impérial des abus autocrates, le triomphe des Aksakoff et des Katkoff enfermés par la nomination du général Ignatieff dont la politique est la répression à outrance.

Comme qui dirait le renvoi de Necker et la nomination de Brienne ou de Calonne.

Allons! décidément c'est fatal.

La Russie doit être grande.

(*Courrier du Soir.*)

Le traité de commerce franco-anglais.

Avant-hier, sir Ch. Dilke a présidé la première réunion des membres de la commission chargée de négocier le traité de commerce franco-anglais. Dans cette première réunion qui a été une simple formalité, sir Ch. Dilke a prononcé une courte allocution en français, dans laquelle il a exprimé l'espoir de voir aboutir heureusement les négociations.

Le *Daily News* apprend que le gouvernement adressera probablement une circulaire aux chambres de commerce, pour les inviter à fournir sur les industries de leurs districts tous les renseignements de nature à éclairer les commissaires anglais et français dans les négociations du traité.

Le *Times* est hostile en principe aux traités de commerce. Il voudrait que chaque pays eut la liberté de taxer les produits étrangers à sa guise par une loi de douane. "Nous n'aurions plus de la sorte, dit-il, à faire avec les autres Etats ce marchandage douanier qui est intolérable. Nous ne réclamerions plus des étrangers des réductions de droits sur nos produits, réductions qui sont à leur profit plus qu'au notre. L'exemple de la liberté de commerce que nous donnerions au monde serait complet et il aurait en fin de compte, plus d'influence que la pratique, moins logique, suivie par nous, depuis vingt ans, de marchandes réductions de droits."

Nous avons fait le jour sur la manœuvre que cache cette théorie, toute personnelle du *Times*, et nous pouvons ajouter que les innovations économiques du journal de la cour n'ont aucune chance d'être accueillis à Londres.

Au sujet des négociations relatives au traité de commerce franco-anglais qui viennent de s'ouvrir à Londres, sir Ch. Dilke a dit que le gouvernement anglais soumettrait aux commissaires français les plaintes qui se sont élevées au sujet des primes sur le sucre et des primes à la marine marchande votées par les Chambres françaises. Mais le gouvernement ne peut pas se lier les mains par l'engagement de faire dépendre la conclusion du traité de commerce, de l'acceptation de ses vues sur un point aussi particulier.

ROME ET TUNIS.

Extrait de la correspondance du *Figaro*:

Rome, 26 mai.

Le mouvement qui s'est produit en Italie à propos des affaires de Tunis n'a guère agité que la surface des choses.—La presse a fait ici grand tapage. Ici comme ailleurs il faut un thème aux journaux, et il y avait, il faut en convenir, une assez bonne occasion de se monter la tête. On n'a pas tous les jours à rédiger une si bonne matière. Les journaux ont tous ceci de commun d'être obligés par concurrence et par émulation, de donner aux objets une proportion imaginaire. Tout est mis en scène comme au théâtre; l'optique est changée. Le ton n'est pas le ton juste de la vie et de l'émotion courante. La plupart de nos confrères se lamentent sur des maux fictifs et produisent leur effet. On voit ainsi très grossièrement la politique.

Il sera très difficile un jour de mettre la politique au point. Les historiens de l'avenir auront fort à se garder de la publicité.

Ce que je viens de dire est surtout vrai des journalistes italiens. Avec leur beau langage et leur éloquence naturelle, ils sont plus que d'autres capables de dérouter un esprit exact. Il y a beaucoup d'art dans leurs indignations. Le bruit de leur voix les enchante eux-mêmes plus que de raison. Et pourtant il n'est pas de peuple qui jouisse au fond d'une plus tranquille et plus continuelle indifférence que le peuple italien.

Je ne veux point dire cependant que la nation n'ait pas été sincèrement moins mécontente, autant qu'elle peut être de la suite des événements. Le coup a été un peu brusque.

Il se peut bien qu'au cercle les secrétaires de l'ambassade de France auprès de S. M. le roi d'Italie, et que l'attaché militaire aient rencontré depuis quelques semaines une courtoisie plus discrète et moins engageante. Il se peut que M. le marquis de Noailles n'ait pas trouvé bon visage et que ses câlineries charmantes ne lui aient point été rendues. On ne l'a point beaucoup caressé. Il est vrai; mais sa situation n'a pas été, à tout prendre, très différente de ce qu'elle était auparavant.

Il y a loin de ces impatiences légitimes, de cette mauvaise humeur raisonnable, et des efforts tentés, aux menaces de guerre et aux furieux appels à l'Europe.—Les Italiens n'ont de la fièvre que les signes apparents. Ils sont plus patients et plus sages qu'on ne peut l'imaginer.

—A la Sorbonne:

Un examinateur:

—De quand date la découverte de l'électricité?

L'élève:

—De la plus haute antiquité, monsieur; ne parlait-on pas des *Thermo-piles* du temps de Léonidas?

L'examinateur tombe en syncope.

Décédée hier, 14 juin, à 5 1/2 heures du matin, Dame Veuve FERARI née Elisabeth Dykerad, à l'âge de 57 ans et 4 mois, native de la Belgique, et résidant à la Nouvelle-Orléans depuis 25 ans. 15 juin—2f MaD

Association coopérative mutuelle des laitiers de la Nouvelle-Orléans.—Les membres de cette association sont prévenus que l'élection des officiers aura lieu à la salle des Bouchers, au coin des rues Dryades et Poydras, SAMEDI, 25 juin, à 7 heures et demie du soir. On compte sur l'exactitude des membres. Par ordre du Président.

PAUL E. VOORHIES, Secrétaire.

15 juin—15, 19, 25 juin.

Avis.

MM. les membres du Comité des 30 pour l'organisation de la Fête du 14 Juillet 1881, sont informés qu'une réunion aura lieu au Consulat de France, CE SOIR, mercredi 15 courant, à 7 heures précises.

Par ordre du Conseil, Président.

Le chancelier-secrétaire, FRANCIS NAYONE.

15 juin—1f

Bassetti & Xiques

Successeurs de U. MARINONI.

67 & 69...RUE DECATUR...67 & 69

En débarquement du navire Léopold et Marie de Bordeaux:

100	Barriques Vin rouge.	Coutreau fils, Côtes de Bourg.
40 1/2	"	L. P. Baron, Côtes de Bourg.
25	"	L. P. Baron, Domaine de la Forêt.
10 1/2	"	St. Emilion.
25 1/4	"	Bouscaut.
10 1/2	" blanc,	Sauternes.
30	Brils Vinaigre de vin blanc, Cosset Jne.	
30	Huitièmes Cognac 1865, Compagnie.	
100	Caisses	
50	"	Geo. Brand.
150	"	Absinthe, E. Pernod.
25	"	Kirsch.
100	"	Fruits à l'eau-de-vie.
25	"	Chartreuse jaune et verte, Blanchard fils.
50	"	Bénédictine.
500	"	Vins rouge de P. E. Budelle, St-Emilion, St-Julien, Ch. Cremona, Château Léoville, Sauternes et Graves.
100	"	Vin de Bourgogne de Ch. Bernard, Beaune, Nuits Volnay, Pommard Corton, Chambertin, Romanée, Clos Vougeot, Chablis.

A vendre par BASSETTI & XIQUES, 67 & 69 rue Decatur.

15juin—2f

La barque française Léopold et Marie, capitaine Lessaille, venant de Bordeaux, commencera son déchargement, JEUDI, le 16 courant, au poteau No —, Deuxième District. Les consignataires sont priés de s'occuper de la réception de leurs marchandises sur la Levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.

Aucune réclamation ne sera allouée si elle n'est faite et constatée sur la Levée.

BASSETTI & XIQUES, 67 & 69 rue Decatur.

Ni le capitaine ni les consignataires de la barque française Léopold et Marie, venant de Bordeaux, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage de la dite barque.

BASSETTI & XIQUES, 67 & 69 rue Decatur.

15 juin—2f

Egaré

Du numéro 111 de la rue Désiré, Troisième District, le 12 juin 1881, une VACHE rougeâtre; elle avait un collier en cuir, et la queue un peu coupée. Une récompense sera donnée à la personne qui la ramènera à la propriétaire, une pauvre femme, à l'endroit ci-dessus.

15 juin—1f

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No. 104 rue du Canal.

Vingt-Septième Etat Annuel.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant: Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1881, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu		$265,530 92
Risques maritimes		26,455 71
Risques de rivières		26,518 80
Total des primes		$318,505 43
Moins primes non acquises		84,006 00
Primes nettes 31 mai 1881		$234,508 43
PERTES PAYÉES—		
Sur risques de feu	$54,282 90	
Sur risques maritimes	5,182 37	
Sur risques de rivières	6,931 58	
Taxes et dépenses, moins intérêt	25,233 87	
Réassurances et primes remboursées	16,843 41	108,574 03
Profits		$125,933 40

La compagnie a l'actif suivant:

Propriétés foncières	$233,960 93
Bons de ville (842,650)	12,080 00
Actions de banques, de chemins de fer et autres	71,687 12
Billets garantis par hypothèques ou nantissement	145,853 63
1442 actions de la compagnie des Water Works de la Nlle-Orléans	46,915 00
Billets à recevoir	59,803 55
Primes en voie de collection	36,225 29
Scrip de ville (86,279 39)	3,000 00
Jugements sur billets hypothécaires	7,300 00
Argent en caisse	78,971 72
	$687,546 23

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

P. FOURCHY, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans. Signé et assermenté devant moi ce 11ème jour de juin 1881.

MICHEL V. DEJEAN, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue ce 11 juin 1881, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de 25 pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année échue le 31 mai 1881, payable le troisième lundi de juillet prochain.

Dix pour cent d'intérêt sur le fond capital pour l'année expirant le 31 mai 1881, sont payables sur demande.

DIRECTEURS:

P. Maspero, J. J. Fernandez, Paul Fourchy, John Geddes, John B. Lallande, D. Fatjo, Edward Toby, D. A. Chaffraix, M. W. Smith, Chas. Lafitte, R. W. Taylor.

12juin

Bureau du New Louisiana Jockey Club, No 104, rue du Canal.—Nouvelle-Orléans, 8 juin 1881.—Les membres du Nouveau Jockey Club de la Louisiane sont avisés qu'il y aura le MERCREDI, 15 juin 1881, un concert, promenade et une soirée dansante pour eux et les dames de leurs amies. Chaque membre aura droit à une invitation d'homme.

Les voitures ne seront pas admises sur le terrain du Club.

G. W. NOTT, Secrétaire.

8 juin

Reçu 500 boîtes

CONSERVE DUTAUT,

Pharmacie St-Cyr Foureade, 215 CANAL.

14 juin—2f PP

AVIS.

Bonne occasion.

A vendre pour cause de retraite des affaires.

A des conditions libérales, une Boulangerie située rue North Peters No 220, entre Enghien et Désiré, consistant: Deux [2] charrettes à pain, Un [1] wagon à quatre [4] roues, Une [1] charrette à bois, 3 chevaux. Et tous les ustensiles de la dite boulangerie en parfait état.

Le stock de farine, bois et fourrage sera vendu séparé, suivant inventaire ou tout autrement au gré de l'acquéreur.

Pour les conditions s'adresser sur les lieux à M. H. MOREAU, propriétaire.

Nouvelle-Orléans, 12 juin 1881.

12 juin—15f

HENRI JOUBERT,

PROFESSEUR de VIOLON et D'ACCOMPAGNEMENT.

Résidence permanente à la Nlle-Orléans.

RUE ST-CHARLES, No 595 entre Première et Seconde.

12 mai—1m

LES HÉRITIERS DE

J. LEVOIS

133 RUE DU CANAL,

Offriront à partir de LUNDI 13 du courant, le reste de leur fonds de marchandises de Printemps et d'Eté, à des prix grandement réduits. L'attention spéciale est appelée sur leur assortiment.

Linons teile imprimés, Ginghams Zéphyr, Satins imprimés français, Organdies et Jaconats français.

Grénadines françaises en couleur, Etoffes à robes de laine françaises, Suisses à pois et à dessins. Mousselines blanches, etc., etc.

12 juin

WM. E. MURPHY, AVOCAT,

A L'ENCOIGNURE DES RUES DOUANE ET ROYALE,

Consultations de 9 à 3 heures, en français et en anglais.

6avril—PP

W. FRANTZ. R. OPITZ.

FRANTZ & OPITZ,

Successeurs de A. BONNET & Cie., Bonnet, Bijoutier.

65 rue Royale, Entre Bienville et Conti Nlle-Orléans.

BIJOUTERIE ET MONTURE DE DIAMANTS.

DIAMANTS.

N. B.—Aucune sorte de bijouterie plaquée.

Vacat—3e 1ba MaV

JOHN R. LEGIER,

Notaire,

No 79 Passage de la Bourse, Entre les rues Conti et Bienville. NOUVELLE-ORLEANS, Lne.

26fv—6m MeVD

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 14 JUIN—CLASSE No 140.

Tirage de 4 heures P. M.

14	34	58	31	28	61	37	59	75	70	39	45	13

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous ces papiers journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature ce 14 juin 1881—4 heures P. M.

ABAL. STERN, H. PILTZ, Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens, sont [illegible] [illegible]

HUILE D'ASSURANCE.

LA MARQUE DE COMMERCE PROTÉGÉE PAR UN DÉCRÊT —DE LA—

Cour Suprême.

Une des dernières causes sur lesquelles la Cour Suprême s'est prononcée avant de s'ajourner, a été celle de la Compagnie dite: Insurance Oil Tank Company vs. John H. Scott. La Compagnie a enjoint M Scott de se servir de sa marque de commerce "Huile d'Assurance." L'opinion unanime de la Cour, émanée par M. le Juge Fenner, était en faveur de la demanderesse, la Compagnie Oil Tank Insurance.

Nous reproduisons ci-après quelques passages de la savante décision qui ont trait à l'origine du nom et à la fabrication de l'Huile d'Assurance, à sa sûreté absolue, à son importance aux yeux du public et à son titre à la protection de la marque de commerce contre tout empiètement.

"Les témoignages prouvent qu'antérieurement à 1873, la plus grande partie des huiles d'éclairage provenant du pétrole, alors sur le marché, étaient peu à l'épreuve du feu, et conséquemment inflammables, et aussi produisaient des vapeurs qui, avec certaines combinaisons de l'air atmosphérique se manifestant, devenaient explosibles et fréquemment occasionnait la perte de vies humaines et de propriété. D'autres huiles, alors en usage, non inflammables ni explosibles, étaient défectueuses pour l'éclairage et ne possédaient pas les autres qualités requises pour les rendre propres à l'usage domestique dans des lampes ordinaires.

On demandait alors publiquement et urgemment une huile d'éclairage de ce genre qui réunit à une sûreté parfaite les autres qualités nécessaires pour l'usage des familles.

Afin de répondre à cette demande, la demanderesse a entamé des négociations avec certains raffineurs d'huile à Cleveland, Ohio, pour la production d'une huile d'éclairage ayant certaines qualités désirées quant à la couleur, la gravité spécifique, le degré d'ignition et l'épreuve du feu.

La demanderesse réussit, en 1873, à se procurer une huile, fabriquée pour elle et sous ses ordres, huile réunissant les qualités voulues; la quelle, après examen, gagna la faveur publique et la recommandation du Bureau de Santé de cet Etat et des compagnies d'Assurances de la Nouvelle Orléans et d'autres villes.

A cette huile, la demanderesse donna le nom de: "Huile d'Assurance", et adopta ce nom comme sa "marque de commerce" sous laquelle elle vendit cette huile particulière, pour la distinguer non seulement des autres huiles différentes, mais aussi de toutes les huiles vendues par d'autres qu'elle."

. . . .

"En vertu de la qualité de l'huile et avec l'aide d'agences actives et d'annonces coûteuses, la demanderesse parvint à se créer un vaste commerce en cet Etat et en les Etats voisins, commerce profitable pour elle et avantageux pour le public—les témoignages établissent qu'il n'est jamais résulté d'accident de l'usage de cette huile "d'Assurance".

Le défendeur rival marchand d'huiles en cette ville, après que l'huile de la demanderesse eut acquis sa réputation, commença de préparer et de vendre une huile, comme l'Huile d'Assurance et fit faire une plaque en métal le Fac Simile de celle dont se servait la demanderesse et avec laquelle il estampillait les canettes renfermant son huile et les vendait sur le marché.

La demanderesse a institué le procès actuel pour prévenir, par injonction, l'usurpation de sa marque de commerce, et pour obtenir des dommages."

. . . .

Comme conclusion, nous considérons que l'intérêt du public, qui est un motif important pour protéger les marques de commerce, est particulièrement compromis dans une affaire comme celle ci. Si, comme le démontre les témoignages, la demanderesse a dirigé ses affaires de telle sorte, qu'elle a inspiré au public la confiance que l'Huile d'Assurance, fabriquée pour elle et vendue sous cette marque de commerce, est non seulement utile et convenable, mais aussi absolument sûre pour l'éclairage, et ainsi s'est créé un commerce important basé sur cette confiance, nous croyons que la demanderesse et le public ont droit à une protection de leurs relations mutuelles de confiance d'une part, et de leur patronage de l'autre.

Il se peut, comme le prétend le défendeur, que l'huile vendue par lui sous la marque de commerce de la demanderesse, soit égale, sous tous les rapports, à celle de la demanderesse. Mais si le défendeur peut se servir de cette marque de commerce, d'autres marchands moins consciencieux pourraient s'en servir pour des huiles inférieures et dangereuses; et le public en cela perdrait cette sécurité dont il est certain en achetant l'huile ainsi marquée et le commerce de la demanderesse serait détruit.

Le défendeur ne peut, en justice ou en droit, travailler à l'aide de la réputation, de la sagacité commerciale ou de l'entreprise de la demanderesse qui sont représentées et trouvent leur force dans sa marque de commerce.

Nous ne trouvons pas dans les témoignages de preuve suffisante pour baser une estimation de dommages.

Il est donc ordonné, adjugé et décrété que le jugement duquel il a été fait appel soit renversé, et il est maintenant adjugé et décrété que l'injonction préliminaire lancée soit rétablie et rendue perpétuelle; et que la demande de dommages de la demanderesse soit repoussée comme en un cas de non-procès. Le défendeur et pétitionnaire de l'appel devra payer les frais dans les deux Cours."

Le droit exclusif de la Compagnie Insurance Oil Tank à sa marque de commerce "Huile d'Assurance," est ainsi pleinement soutenu par la plus haute autorité judiciaire, et tous les marchands de bonne foi et responsables qui désirent acheter et vendre la véritable Huile d'Assurance doivent conclure des arrangements avec la Compagnie ou ses agents pour des approvisionnements réguliers.

Le prix a été réduit de telle façon que l'Huile d'Assurance est maintenant à la portée de tous les consommateurs. Les parents qui tiennent à la vie de leurs enfants et à la sécurité de leurs demeures, ne doivent risquer aucune autre huile dans leurs lampes de famille.

Tout grocer ou marchand au Sud et dans l'Ouest, qui vend la véritable Huile d'Assurance peut montrer à ses clients la

MARQUE DE COMMERCE HUILE D'ASSURANCE I. O. T. Co.

et les signes et factures prouvant que l'Huile vient du magasin de la

Insurance Oil Tank Company 95 et 97 RUE GRAVIER, Nlle-Orléans, Lne.,

ou à l'Agence générale de l'Ouest,

C. W. ROBINSON, 41 West Second Street, Cincinnati, Ohio.

13 juin—1m

AVANT

de faire un achat on aime à savoir où on le fera avantageusement et c'est bien avec raison, car peu de maisons savent s'attirer l'entier patronage des chalands; ceci explique la popularité de certains établissements et la préférence qu'on leur accorde. Il ne suffit pas seulement de faire de grandes promesses, dans les annonces, mais il faut encore justifier ces promesses c'est ce que fait avec avantage notre grand magasin coin Canal et Baronne et ce qui fait que

DE

plus en plus le public s'y porte et continue à s'y porter depuis des années, rien ne sera négligé pour faire augmenter, si c'est possible, la vogue du rendez-vous de tout le monde; là tout est de première qualité et les prix toujours satisfaisants. Pas de surprise pour personne; pas un prix pour l'un et un autre prix pour l'autre, mais un prix fixe! c'est le seul genre de vente où l'acheteur est vraiment protégé.

PARTIR

sans emporter tout ce qu'il vous faut en fait de provisions de bouche, cela se comprend, on en trouve partout, mais ne pas vous munir d'un bon lot de souliers, cela se comprend moins, car il n'y a pas de doute que vous ne trouverez pas avantage à vous chausser dans les villes de bains, surtout quand vous avez ici la maison par excellence pour être admirablement chaussé à peu de frais.

POUR

les enfants il est presqu'impossible de rien trouver de convenable, en dehors d'une maison qui écoule beaucoup de souliers, parce que cet article se détériorant très vite, ne peut être gardé frais longtemps, à ce titre notre maison Canal et Baronne ne laisse rien moisir et tout s'y vend à mesure que ça arrive, donc: du frais, du frais et toujours du frais, ce qui est un avantage dont profitent les nombreux clients de l'établissement.

LA

chaussure la plus fine a été introduite ici par le propriétaire de la maison dont nous nous occupons ici, et chaque saison voit s'améliorer et les coupes et les genres et les qualités; à force de travail il est arrivé à livrer la perfection même à des prix presqu'aussi bas qu'on demandait jadis pour un article inférieur; aussi les dames les plus difficiles à chausser y ont-elles trouvé chaussures à leurs pieds et plus ça va et plus on y va, parce que plus ça va et plus la vogue augmente, parce que dès que l'on donne son pied à chausser, on dit: "ça va?" et tout satisfait l'on paie et l'on part pour la

CAMPAGNE

tout heureux d'avoir les pieds à l'aise.

Les familles qui ont l'intention de quitter la ville ne pourront rien faire de mieux, avant de boucler leurs malles de faire bonne provision de chaussures car là-bas il n'y a pas la variété que vous trouverez ici, et les prix sont loin d'y être doux, donc faites votre liste et

ALLEZ

faire votre provision de Souliers

A

L'ETOILE ROUGE

2 juin—

Douzième Festival Annuel —DU—

4 JUILLET.

Grande Exhibition Pyrotechnique FESTIVAL et BAL à prix donné par

L'Association de Bienfaisance des Commis de la Louisiane.

—AUX—

FAIR GROUNDS, LUNDI, 4 juillet 1881.

—Liste des prix.—

1. Belle montre en or à remontoir pour homme. 2. Service à thé et plateau en argent. 3. Boîte à bijoux en argent. 4. Bague en diamant solitaire. 5. Collier en or. 6. Panier à gâteaux en argent. 7. Service à thé Chinois d'ornement. 8. Service à crème en argent. 9. Belle montre en or à remontoir pour dame. 10. Pot à eau en argent sur anse. 11. Chaîne de montre en or massif pour homme. 12. Huilier en argent. 13. Beurrier en argent. 14. Montre à clef en or pour dame. 15. Salière et poivrier en argent. 16. Grande boîte de bijoux en argent. 17. Pot à eau en argent. 18. Joli service à thé en porcelaine—44 pièces à bordure dorée. 19. Jeu de flacons à eau de Cologne. 20. Vase à fruits en argent. 21. Vase à bois en argent. 22. Porte-bijoux en argent. 23. Six chemises évoluées à $20 faites sur commande par J. C. Smith, 29 rue St Charles.

Le plus grand feu d'artifice qui se sera jamais vu ici.

Les dames seront admises sur invitation seulement. On peut se procurer des invitations en s'adressant à tout membre de l'Association ou par la boîte de la poste 1736. Les prix sont exposés chez M. L. Navra, 129 du Canal. Billets 50 cents.

5 juin—1m—DMarV

B. & W. CRONER,

Importateurs et Marchands —DE— Marchandises Sèches Etrangères de tous genres.

Tapis, Nattes, Devants de cheminée, Toiles cirées, Stores de fenêtre, etc.

L'attention spéciale est appelée sur nos co[illegible] [illegible] pour enfants.

Linon, Piqué, Gingham et aussi— Dusters, Ulsters de dames.

Costumes de diverses fabriques.

PARASOLS.

2000 parasols à des prix variant de 35 sous à $10 chacun. Ces prix sont bien au-dessous des prix réguliers.

N. B.—Une attention spéciale consacrée aux ordres de la campagne. Des échantillons sont expédiés sur demande.

B. & W. CRONER, 141 rue du Canal, Coin Bourbon.

29mai—1m

POUR RIEN!

Prime Gratuite!

LA LIBRAIRIE FRANÇAISE.

H. BILLARD,

Successeur de HEBERT & CIE.,

Offre à partir du 1er mai 1881 pour tout NOUVEL abonnement, ainsi que pour tous les RENOUVELLEMENTS d'abonnements qui commenceront à cette date et dont le prix ne sera pas moins de Cinq Piastres par année.

UNE MAGNIFIQUE PRIME GRATUITE

Composée d'un très beau recueil de livraisons de l'Illustration ou du Monde Illustré au choix, et contenant de Nombreuses et splendides Gravures

Le tout sans augmentation du prix des abonnements, lesquels continueront à être servis à domicile sans frais extra.

Les abonnés de l'intérieur qui désirent recevoir la PRIME GRATUITE par la poste, devront envoyer 15 cents en timbres poste pour frais d'envoi.

Livres de Prières, Paroissien et autres Articles de Piété.

Reçu par steamer "Montréal" un envoi considérable de PAROISSIENS reliures en Ivoire, Nacre, Velours, Cuir de Russie, Chagrin, etc, etc, ainsi qu'un magnifique assortiment de CHAPELETS Nacre, Cornaline, blanche, montures argent.

H. BILLARD, librairie française, 59 RUE DE CHARTRES, Coin Bienville. Nlle-Orléans.

Post Office Box No 99.

24 avril—

ALBERT VOORHIES, AVOCAT.

A transféré ses bureaux au No 3 1/2 rue Carondelet (rez-de-chaussée).

6 oct—

Avis.

Les prix les plus élevés seront payés comptant pour des meubles d'occasion (second hand) de tous genres. S'adresser à CASH, Lock Box 2599 N. O. P.

12 fév—

SALON DE BARBE DE

JULES MAILLEVIN,

36 rue St.-Charles, en face l'hôtel St-Charles.

Réduction de Prix:

Coupe de cheveux 25 cts; Shampooing 25 cts. Brossage de tête à la machine.

JULES MAILLEVIN, Propriétaire.

23 avr—3mtl2j

Avis aux bouchers.

A louer.—Plusieurs tables au marché "Bazar" pour débiter de la viande. S'adresser à A. FRECHOU, Collecteur du dit marché.

4 juin—

Ecole de Garde-Malades.

Le Conseil des Administrateurs de l'Hôpital de Charité a, par une résolution votée à une de ses dernières meetings, décrété la fondation d'une Ecole de Garde-Malades. Les femmes qui désirent recevoir une instruction complète, et obtenir un diplôme régulier à la fin de leurs études, devront s'adresser à mon bureau de 9 à 11 heures du matin.

Dr JOHN H. PIKE, Secrétaire et Trésorier, Hôpital de Charité.

1er juin—1m

ENTREPOT DE TAPIS,

17.....RUE DE CHARTRES.....17

1500 Rouleaux de

NATTES

DE CHINE.

Tous les genres les plus nouveaux, et assortis. Le plus grand stock au Sud.

ARTICLES DE TAPISSERIE

A. Brousseau's Son.

Les prix conviendront à tous.

3 avril—

A louer.

La belle résidence de famille, No 95 rue Dumaine, entre Bourbon et Dauphine, 6 chambres, 2 salons et dépendances, entrée et cour carrelées en pierres. S'adresser à BEN O'CONNELL, No 193 rue Bourgogne.

12 juin—7f

On demande

UNE bonne CUISINIÈRE, au No 391 rue Bourbon, près Esplanade.

10 juin—6f

On demande

Chez LÉON GODCHAUX, 61 et 63 rue du Canal,

100 ouvriers-tailleurs pour paletots
75 " pour pantalons.
75 " pour gilets.

On fournira de l'ouvrage pendant toute la saison. Des prix libéraux seront payés à de bons ouvriers.

9 juin—1m